



Les études et garde a partir de 16 ans

Par **licorne03**, le **30/06/2019** à **12:27**

Bjr je suis agée de 16 ans, je voudrais entrer dans une école d'esthétique mais ma mère ne veux pas car elle me dis que ce n'ai pas un métier d'avenir!!!

Mon papa a la gentillesse de me payer les études que je désire faire, mais ma mère ne veux pas signer mon dossier d'inscription sans que mon papa ne signe un courrier lui indiquant qu'il prend en charge l'intégralité des frais de scolarité , la cantine , le transport de chez ma mère car je suis en garde alternée enfin tous ce qui concerne cette formation. A t'elle le droit de faire ça? de faire du chantage de cette manière, s' il signe pas cet accord elle signe pas mon dossier d'inscription.D'autre part comment puis je faire pour changer ma garde, quelles démarches je dois effectuées sans que cela ne coute en plus de l argent à mon papa.Merci de me répondre assez rapidement car mon dossier d'inscription doit être rendu cette semaine.Merci pour vos réponses.